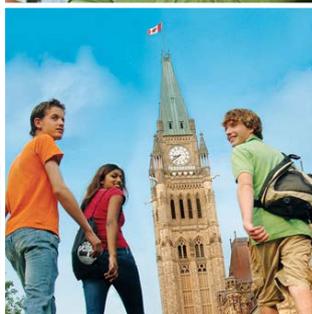




Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Envie de vivre et de travailler au Canada?

Édition novembre 2016

Canada

Table des matières

Bienvenue au Canada	2
Les provinces et les territoires du Canada.....	4
Alberta	4
Colombie-Britannique	5
Île-du-Prince-Édouard	5
Manitoba	6
Nouveau-Brunswick.....	6
Nouvelle-Écosse.....	7
Nunavut.....	7
Ontario.....	8
Québec.....	8
Saskatchewan	9
Terre-Neuve-et-Labrador	9
Territoires du Nord-Ouest	10
Yukon	10
L'immigration temporaire et permanente au Canada	11
Pour étudier au Canada.....	12
Pour travailler temporairement au Canada.....	13
Mobilité francophone	14
Expérience internationale Canada.....	15
Pour vous établir au Canada comme résident permanent	16
Professionnels et salariés	16
Gens d'affaires	20
Pour créer son entreprise au Canada	21
À destination du Canada – Autorisation de voyage électronique (AVE)	22
Ressources à l'intention des immigrants francophones	23
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.....	23
Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Canada et ses membres	24
Ressources pour vous aider en Europe	26
Pôle emploi mobilité internationale	26
Le FOREM	26
ACTIRIS International.....	27
Le VDAB	27
Adresses utiles.....	28



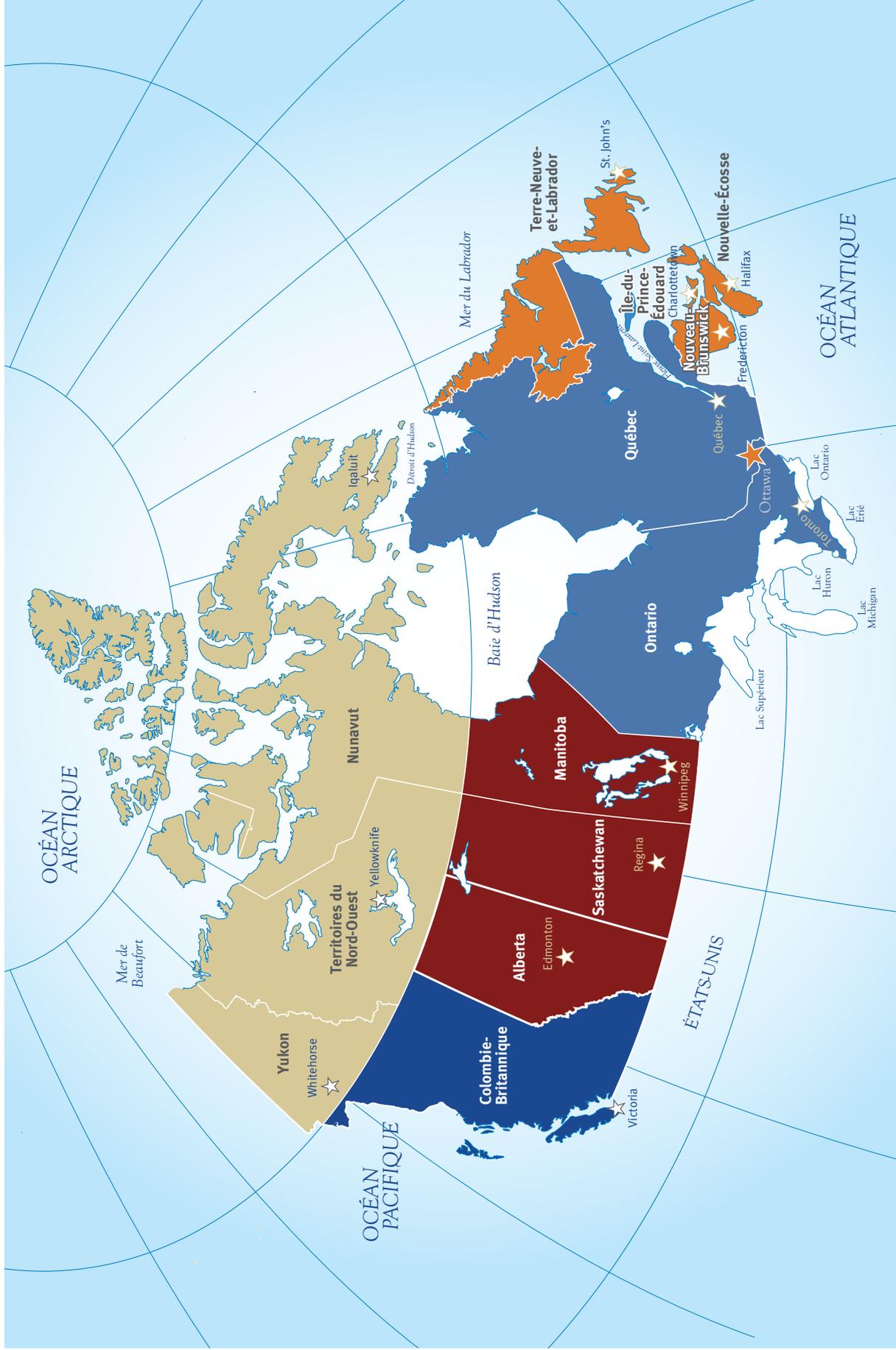
Bienvenue au Canada!

Chaque année, des dizaines de milliers de nouveaux arrivants créent de nouvelles possibilités économiques pour eux-mêmes et pour le Canada en se joignant à la population active canadienne. Bon nombre d'entre eux viennent s'installer au Canada de façon permanente (à titre de résidents permanents) dans le cadre des programmes d'immigration du Canada destinés aux travailleurs qualifiés ou du Programme des candidats des provinces géré par les provinces et les territoires du Canada. D'autres nouveaux arrivants viennent au Canada pour lancer leur propre entreprise ou pour travailler temporairement afin d'aider les employeurs canadiens à combler à court terme leurs besoins en main-d'œuvre.

Que vous ayez un projet d'expatriation temporaire ou permanente au Canada, retrouvez gratuitement toute l'information et les formulaires sur le site Web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) à l'adresse suivante : www.cic.gc.ca.

Le présent guide vous fournira également toute une série de renseignements pour vous aider à mieux connaître les différents programmes d'immigration temporaire et permanente au Canada. Vous en apprendrez davantage sur les provinces et les territoires du Canada ainsi que sur les organismes qui pourraient faciliter votre arrivée au pays.

Bonne lecture et bonne découverte!



Les provinces et les territoires du Canada

Parlez-vous français?

Envisagez la possibilité de vivre dans l'une des nombreuses et vibrantes communautés francophones au Canada.

Vous pouvez venir faire du tourisme, étudier, travailler ou vous établir de façon permanente dans une de ces communautés partout au pays.

Ci-dessous, vous en apprendrez davantage sur les provinces et les territoires, y compris sur les organismes d'aide qui offrent des services et des ressources aux immigrants d'expression française.

Alberta

L'Alberta est un endroit idéal pour vivre, travailler et se divertir.

Pourquoi envisager une nouvelle vie en Alberta?

- Son économie est diversifiée, le coût de la vie est abordable et les impôts sont les plus bas au Canada.
- Les systèmes de santé et d'éducation sont reconnus mondialement.
- Des villes cosmopolites aux villes et villages dynamiques, il y a des centaines de communautés différentes et accueillantes.
- On y admire des merveilles naturelles et on y trouve des galeries d'art, des musées et des festivals internationaux.

Site du gouvernement

www.bonjour.alberta.ca

Immigration

www.bonjour.alberta.ca/immigration

www.albertacanada.com/immigration

Programme des candidats de l'Alberta

www.albertacanada.com/ainp

Tourisme

www.travelalberta.com

Éducation

www.education.alberta.ca

Travail

www.albertacanada.com/immigration/working

Emploi

www.albertacanada.com/immigration/working

Assurance maladie

www.health.alberta.ca/health-care-insurance-plan.html

Feuillets d'information sur le secteur de l'industrie

<http://albertacanada.com/occupations>

<http://www.albertacanada.com/regulatedoccupations>

<http://www.albertacanada.com/regulatedtrades>





Colombie-Britannique

Située sur la splendide côte Ouest du Canada, la Colombie-Britannique se classe parmi l'un des meilleurs endroits au monde où il fait bon vivre et travailler. Nous sommes la passerelle du Canada vers l'Asie et un point d'attraction universel pour les talents créatifs, l'innovation, l'esprit d'entreprise et les investissements.

Notre environnement d'affaires dynamique abrite des sociétés de calibre mondial qui ne demandent qu'à bénéficier de vos compétences et qui œuvrent dans une foule de secteurs et d'industries, dont les technologies de l'information, les sciences de la vie, les nouveaux médias, l'exploitation minière, le gaz naturel liquéfié, la foresterie, la construction, l'agroalimentaire, les affaires internationales et le tourisme. Plus d'un million d'emplois devraient être disponibles en Colombie-Britannique d'ici les dix prochaines années... Il y en a sûrement un pour vous!

Site du gouvernement

www2.gov.bc.ca

Bienvenue en Colombie-Britannique

www.welcomebc.ca

www.welcomebc.ca/In-Your-Language/french.aspx

Immigration

www.welcomebc.ca/pnp

Tourisme

www.hellobc.ca

www.tourisme-cb.com

Éducation

www.learnlivebc.ca

www.csf.bc.ca

www.educationplanner.ca

Commerce et investissement

<http://britishcolumbia.ca>

Travail

Recherche d'emploi – Général

www.WorkBC.ca

Éducation - www.makeafuture.ca

Tourisme - www.go2hr.ca/jobboard

Ingénierie - www.apeg.bc.ca/services/employmentcentre.html

Technologies de l'information - www.bctechnology.com/scripts/search_form.cfm

Industrie minière - www.infomine.com/careers/jobfair/

Foresterie - www.canadian-forests.com/job.htm

Emploi

www.labour.gov.bc.ca/esb/facshs/translations/french/

Assurance maladie

www.health.gov.bc.ca/insurance

[www.phsa.ca/AgenciesAndServices/Services/](http://www.phsa.ca/AgenciesAndServices/Services/Provincial-Language-Service/)

Provincial-Language-Service/

RessourcesFrancophones/default.htm

Île-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard est un endroit où le meilleur de tous les mondes est à portée de la main. Elle offre une variété d'opportunités d'investissement et d'emploi, que ce soit dans le domaine de l'agriculture, de la science, de l'aérospatiale, des technologies de l'information ou des communications. Un endroit calme et sécuritaire, l'Île est parfaite pour élever une famille ou tout simplement profiter du grand air et des plaisirs de la mer. Ici, vous pourrez profiter d'une excellente qualité de vie, d'un logement abordable, d'un système d'éducation et de santé gratuit et d'excellente qualité. L'Île offre des possibilités de carrière stimulantes, un milieu des affaires favorable, mais on y vit et travaille à quelques pas d'activités récréatives de niveau international. La communauté acadienne et francophone y est vibrante et accueillante, et le mode de vie offre au quotidien un équilibre sain entre le travail, la famille et le plaisir. On vous attend!

Site du gouvernement

www.gov.pe.ca

Immigration

www.princeedwardisland.ca

Tourisme

www.tourismpei.com

Éducation

www.gov.pe.ca/eecd/index.php3?number=1025813&lang=F

Travail

www.opportunitiespei.ca/working

Emploi

www.opportunitiespei.ca/working-finding

Assurance maladie

www.healthpei.ca

www.healthpei.ca/healthcard



Manitoba

Reconnu comme une terre d'accueil en raison de sa pluralité ethnique et culturelle, le Manitoba a plus que jamais à cœur d'accueillir dignement les personnes immigrantes et de leur procurer un tissu social et économique nécessaire à leur épanouissement. Fort de son économie saine et en constante évolution, le Manitoba français s'avère de plus un lieu intéressant pour les nouveaux arrivants d'expression française désirant s'établir en Amérique du Nord.

Le Manitoba est fier de son patrimoine multiculturel!

Immigration

www.immigratemanitoba.com/?lang=fr

Agence nationale et internationale du Manitoba

www.wtcwinnipeg.com

L'accueil francophone

accueilfrancophonemb.com

Société franco-manitobaine

<http://sfm.mb.ca/>

Conseil de développement économique des municipalités bilingues

www.cdem.com/fr

Tourisme

<http://joiedevivremanitoba.com/fr/joie-de-vivre>

Éducation

Université de Saint-Boniface

www.ustboniface.ca

Division scolaire franco-manitobaine

www.dsfm.mb.ca

Travail

http://www.guichetemplois.gc.ca/profession_recherche-fra.do?lang=fr

Tendances du marché du travail

http://www.guichetemplois.gc.ca/bulletin_IMT.do?cid=3373&AREA=0008&INDUSTRYCD=&EVEN_TCD=

Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada. On y trouve des habitants chaleureux et accueillants, des villes dynamiques où il fait bon vivre en toute sécurité, une nature omniprésente, bref, une qualité de vie incomparable!

Située dans l'Est du Canada, la province offre de nombreuses opportunités dans des secteurs variés, que ce soit comme salarié ou entrepreneur. Il est notamment possible de reprendre des petites et moyennes entreprises, et de profiter de programmes de mentorats, de formations spécifiques au monde des affaires du Nouveau-Brunswick ou encore de se joindre à une pépinière d'entrepreneurs.

Le Nouveau-Brunswick met tout en œuvre pour offrir un soutien personnalisé aux nouveaux arrivants qui le choisissent pour démarrer leur nouvelle vie. Vous pourrez donc accéder gratuitement, dès votre arrivée, à divers services adaptés à vos besoins, grâce aux centres d'accueil et d'établissement situés partout dans la province.

Chez nous, vous trouverez un réel équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Pour de plus amples renseignements, visitez :

Site du gouvernement

www.gnb.ca

Programme des candidats de la province du Nouveau-Brunswick

www.BienvenueNB.ca



Nouvelle-Écosse

La Nouvelle-Écosse, c'est l'équilibre entre l'histoire, le patrimoine, la culture, les loisirs et le plaisir. Peu importe où vous êtes dans la province, vous n'êtes jamais à plus de trente minutes de route de l'océan. La Nouvelle-Écosse a de quoi plaire à tout le monde : paysages spectaculaires, établissements d'enseignement de renommée internationale, environnements culturel dynamique et commercial très concurrentiel.

Site du gouvernement

www.gov.ns.ca

Immigration

www.immigrationnouvelleecosse.ca

Tourisme

<http://nouvelle-ecosse.com>

Éducation

<http://ednet.ns.ca>

Vivre et travailler

www.immigrationfrancophonene.ca

Emploi

[www.careerbeacon.com/
search?scol=date&range=0&pid=3](http://www.careerbeacon.com/search?scol=date&range=0&pid=3)

Assurance maladie

www.gov.ns.ca/health/msi/

Nunavut

Le Nunavut connaît présentement une période de prospérité et d'essor économique. C'est un territoire où les communautés sont autonomes et dynamiques, à l'image des valeurs culturelles et sociales inuites, qui reconnaissent un droit de participation égal à tous les Nunavummiut. Le Nunavut compte trois langues officielles : l'inuit, l'anglais et le français.

Site du gouvernement

www.gov.nu.ca

Tourisme

www.nunavuttourism.com

Travail

www.carrefournunavut.ca/fr/emplois

Emploi

<http://www.gov.nu.ca/fr/public-jobs>

Assurance maladie

www.gov.nu.ca/health/





Ontario

L'Ontario est la province canadienne la plus multiculturelle et elle accueille une communauté francophone dynamique. En fait, la communauté francophone de l'Ontario est la plus importante communauté canadienne de langue française hors Québec. Des gens venant de plus de 200 pays ont élu domicile en Ontario, où l'on parle plus de 150 langues. La province de l'Ontario est accueillante et progressiste sur le plan culturel, et elle affiche une économie forte et diversifiée.

Site du gouvernement

www.ontario.ca

Immigration

www.ontarioimmigration.ca/poci

Tourisme

www.mtc.gov.on.ca

Éducation

www.edu.gov.on.ca

Emploi

www.ontario.ca/fr/page/travail-et-emploi

www.etablissement.org

Assurance maladie

www.health.gov.on.ca/fr/

Québec

Le Québec constitue une terre de choix pour concrétiser vos projets et vous réaliser dans un environnement stimulant où la créativité et l'audace ouvrent de nombreuses possibilités. Cet immense territoire jouit de quatre saisons bien distinctes qui offrent un éventail illimité de loisirs et d'activités de plein air.

Les Québécois sont reconnus pour leur joie de vivre, leur ouverture d'esprit et leur authenticité. Les Québécois de toute origine partagent la langue française, qui les unit dans la richesse de leur diversité. Le Québec est la seule province au Canada à utiliser le français comme langue officielle.

La province accueille chaque année des milliers de travailleurs dont les compétences et le dynamisme contribuent à répondre aux besoins du marché du travail.

Pour connaître les modalités d'immigration et les différentes possibilités de séjours, visitez le site :

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Pour participer aux missions de recrutement Journées Québec, informez-vous sur :

www.journeesquebec.fr

www.facebook.com/journeesQuebec

Pour vous inscrire à une séance d'information :

<http://placeauquebec.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/seancesdinformation-inscrivezvous.php>

Pour obtenir de l'information sur le marché du travail au Québec :

<http://imt.emploi-quebec.gouv.qc.ca>





Saskatchewan

La Saskatchewan jouit d'une économie prospère et d'un des taux de chômage les plus faibles au pays. On y trouve des milliers de possibilités d'emplois pour les professionnels et les gens de métiers spécialisés. Au cours des cinq prochaines années, la province prévoit un besoin de 75 000 à 90 000 travailleurs supplémentaires.

La Saskatchewan compte déjà près de 55 000 citoyens de langue française et offre un environnement accueillant où vivre, travailler et prospérer en affaires.

Site du gouvernement
www.saskatchewan.ca

Immigration
www.saskimmigrationcanada.ca

Tourisme
www.sasktourism.com

Éducation
www.cefsk.ca
www.saskatchewan.ca/residents/education-and-learning <http://lacite.uregina.ca/fr>

Emploi
www.guichetemplois.gc.ca/accueil-fra.do?lang=fra

Assurance maladie
www.health.gov.nl.ca/health

La Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador
www.francotnl.ca/

Terre-Neuve-et-Labrador

À Terre-Neuve-et-Labrador, le patrimoine et les ressources cohabitent. Cette province est dotée d'un système de santé et d'éducation d'une grande qualité et offre un niveau de vie enviable. L'économie de Terre-Neuve-et-Labrador est en pleine expansion et les habitants sont fiers de leur réputation internationale de gens amicaux et hospitaliers.

Le taux de criminalité est l'un des plus bas au Canada et en Amérique du Nord.

Site du gouvernement
www.gov.nl.ca

Immigration
www.nlppn.ca
www.nlimmigration.ca

Tourisme
www.tourismetnl.ca

Éducation
www.ed.gov.nl.ca/edu/

Emploi
www.guichetemplois.gc.ca/accueil-fra.do?lang=fra

Assurance maladie
www.health.gov.nl.ca/health

La Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador
www.francotnl.ca/





Territoires du Nord-Ouest

Des opportunités à saisir, un territoire à explorer

S'établir dans les Territoires du Nord-Ouest dans le Grand Nord canadien, c'est d'abord faire preuve d'audace. Une audace récompensée par une qualité de vie et des opportunités de carrière exceptionnelles. Dans cet immense terrain de jeu naturel, vous aurez un accès sans pareil à la nature sauvage. Les résidents des Territoires du Nord-Ouest sont avides de sports d'aventure et chérissent la liberté de la vie au grand air. C'est aussi un formidable tremplin professionnel : les salaires y sont élevés, la fiscalité généreuse et les possibilités d'avancement nombreuses. Cette ultime frontière attire les fonceurs du monde entier et abrite une large communauté d'expatriés. Dans cette région où les Autochtones sont en majorité, 11 langues ont un statut officiel, dont le français. De nombreux services sont offerts aux familles francophones, dont des écoles, des crèches et des associations culturelles. Oserez-vous faire le saut?

Site du gouvernement

www.gov.nt.ca

Immigration

www.immigraatenwt.ca

www.ece.gov.nt.ca

Tourisme

www.tnospectaculaire.com/

Éducation

www.auroracollege.nt.ca/live/pages/wpPages/home.aspx

www.ece.gov.nt.ca

www.csftno.com

www.college-nordique.com/

Travail

www.edgeyk.com/jobsnorth/ www.faiteslesaut.ca

www.jobbank.com

www.nnsl.com

Assurance maladie

<http://www.hss.gov.nt.ca>

www.servicestno.ca/index.html

Services en français

www.cdeto.com

www.servicestno.ca/index.html

www.reseautnosante.ca

Yukon

Selon le Centre d'étude des niveaux de vie du Canada, les Canadiens les plus heureux vivent au Yukon. Situé dans le Grand Nord canadien, le territoire est reconnu pour sa nature sauvage et intacte, son air le plus pur au monde (selon l'Organisation mondiale de la santé) et ses nombreuses opportunités d'emploi. Les principaux secteurs économiques sont : l'exploitation des matières premières, le tourisme, la construction et le commerce. Aux frontières de l'Alaska, le Yukon est une des dernières terres d'aventures avec ses trois parcs nationaux, le plus haut sommet du Canada et le plus grand champ de glace non polaire du monde. Le Yukon, c'est aussi une communauté diverse et accueillante. Environ 37 000 habitants vivent sur une superficie grande comme l'Espagne. On y compte 14 Premières Nations et des immigrants originaires de partout dans le monde, venus entre autres grâce au Programme territorial de candidature à l'immigration. C'est aussi un Yukonnais sur huit qui parle français, et une multitude de services en français, dont une garderie et une école francophones, ainsi que l'Association franco-yukonnaise qui accueille et accompagne les nouveaux arrivants dans leur intégration.

Site du gouvernement

www.gov.yk.ca/fr/index.html

Vivre, travailler et immigrer

www.direction-yukon.ca/

www.facebook.com/Direction-Yukon-140877119309062/

<http://afy.yk.ca/>

Page Facebook Communauté franco-yukonnaise et services en français

<https://www.facebook.com/Direction-Yukon-140877119309062/>

<http://afy.yk.ca/>

Emploi

www.yuwin.ca/fr/accueil

www.guichetemplois.gc.ca

Programme territorial de candidature à l'immigration (PTCI)

www.education.gov.yk.ca/fr/YNP.html

Tourisme

www.tourismeyukon.ca

Éducation

<http://commissionscolaire.csfy.ca/fr/>

www.education.gov.yk.ca/fr/index.html

www.yukoncollege.yk.ca

Assurance maladie

www.hss.gov.yk.ca/fr

L'immigration temporaire et permanente au Canada



- ♦ Pour étudier au Canada
- ♦ Pour travailler temporairement au Canada
 - ♦ Mobilité francophone
 - ♦ Expérience internationale Canada
- ♦ Pour vous établir au Canada comme résident permanent
 - ♦ Professionnels et salariés
 - ♦ Gens d'affaires
- ♦ Pour créer son entreprise au Canada



Pour étudier au Canada

Toute personne qui souhaite étudier dans un programme d'études de plus de six mois au Canada doit obtenir un **permis d'études** avant de partir. Il est nécessaire, au préalable, d'avoir été accepté dans un établissement d'enseignement désigné du Canada.

Les titulaires de permis d'études inscrits à temps plein dans certains programmes dans un établissement d'enseignement désigné peuvent aussi travailler à temps partiel hors campus (jusqu'à 20 heures par semaine) et à temps plein pendant les congés prévus au calendrier scolaire, et ce, sans permis de travail.

Pour plus d'information :

www.cic.gc.ca/francais/etudier/index.asp

www.educationau-inCanada.gc.ca

Liste des établissements d'enseignement désignés :

www.cic.gc.ca/francais/etudier/etudier-etablissements-liste.asp

Pour travailler temporairement au Canada

Dans bien des cas, il faut un permis de travail et une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour travailler temporairement au Canada.

Une EIMT autorise un employeur à embaucher un travailleur étranger. Une EIMT favorable indique que le travailleur étranger comble un besoin en main-d'œuvre et qu'aucun travailleur canadien ou résident permanent n'est disponible pour occuper le poste. Une fois que l'employeur a obtenu une EIMT, le travailleur étranger peut ensuite demander un permis de travail temporaire. À noter qu'il faut un permis de travail pour faire un stage, même non rémunéré.

Le Programme de mobilité internationale permet aux employeurs de recruter des travailleurs étrangers sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une EIMT.

Par exemple, les employeurs qui recrutent des participants à Expérience internationale Canada (EIC), des candidats admissibles au volet Mobilité francophone ou encore des étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien et un permis de travail postdiplôme – trois volets du Programme de mobilité internationale – n'ont pas besoin d'obtenir une EIMT.



Pour plus d'information :

www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.asp



Mobilité francophone

Vivez la francophonie partout au Canada!

Afin de contribuer à la vitalité, au développement et à la prospérité des communautés francophones en situation minoritaire au Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) offre aux employeurs des possibilités d'embauche de travailleurs qualifiés d'expression française ou bilingues dans des communautés à l'extérieur du Québec.

Mobilité francophone, mis en place le 1^{er} juin 2016, permet d'obtenir un permis de travail temporaire avec une dispense d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour les employeurs canadiens qui embauchent des travailleurs francophones étrangers dans des emplois qualifiés (postes de gestion, postes professionnels, techniques et métiers spécialisés) à l'extérieur du Québec. Aucune condition d'âge ou de nationalité ne s'applique pour bénéficier de l'exemption d'EIMT avec le volet Mobilité francophone.

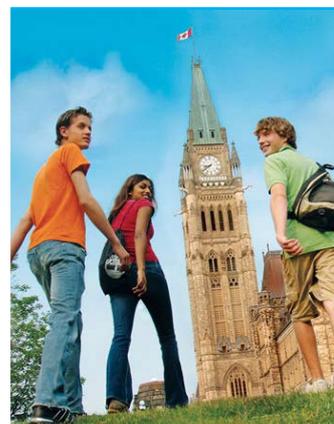
Pour plus de renseignements :

www.canada.ca/immigrationfranco

[www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/temp/travail/
avis/francophone.asp](http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/temp/travail/avis/francophone.asp)



International **Expérience** Internationale



Une façon unique de découvrir le monde!

Vous avez entre 18 et 35 ans? Expérience internationale Canada (EIC) offre aux jeunes l'occasion de voyager et de travailler au Canada.

EIC est disponible dans plus de 30 pays avec lesquels le Canada a conclu un accord bilatéral, et notamment en France (18-35 ans), en Suisse (18-35 ans) et en Belgique (18-30 ans).

EIC vous offre trois catégories d'expérience et de travail :

- Vacances-travail
- Jeunes professionnels
- Stage coop international

Vacances-travail (PVT)

Financez vos vacances en travaillant temporairement au Canada. La partie « travail » de votre voyage vous permettra de gagner un salaire, de façon à financer vos déplacements durant votre séjour. Il s'agit d'un excellent moyen de vous offrir des visites, des excursions et de l'hébergement pendant votre séjour au Canada.

Jeunes professionnels

Obtenez une expérience de travail professionnelle au Canada qui vous avantagera dans une économie mondialisée. Élargissez votre horizon professionnel en travaillant au sein d'équipes cosmopolites, découvrez de nouvelles approches en affaires, faites l'expérience de la vie dans un autre pays et apprenez une langue étrangère. Les candidats doivent avoir une offre d'emploi avant de faire leur demande à EIC.

Stage coop international

Cette catégorie s'adresse aux étudiants qui comptent faire un stage au Canada dans le cadre de leur programme d'études. Les candidats doivent avoir une offre de stage avant de faire leur demande à EIC.

Pour en savoir plus sur le programme, consultez le site :

www.canada.ca/iec-eic

Pour vous établir au Canada comme résident permanent

Professionnels et salariés

Visa de résident permanent

Destination : la province de Québec

Le Québec a une entente spéciale avec le gouvernement du Canada concernant l'immigration. La province possède ses propres règles pour sélectionner les immigrants qui pourront bien s'adapter à la vie sur son territoire.

Pour pouvoir présenter une demande à titre de travailleur qualifié au Québec, vous devez :

1. Demander un Certificat de sélection du Québec (CSQ) du Bureau d'immigration du Québec.

Renseignements : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/index.html

2. Présenter une demande de visa de résident permanent à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour les vérifications médicales et sécuritaires et la délivrance du visa.

Trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/quebec-demande-trousse.asp

Destination : l'une des neuf autres provinces du Canada ou l'un des trois territoires

Entrée express

Depuis janvier 2015, les travailleurs étrangers qualifiés peuvent se prévaloir d'Entrée express, un système qui s'applique aux principaux programmes d'immigration économique du Canada.

Le système Entrée express est une nouvelle façon de gérer les demandes de résidence permanente présentées dans le cadre de certains programmes d'immigration économique existants, soit :

- le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral),
- le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral),
- la catégorie de l'expérience canadienne.

Les provinces et les territoires pourront également recruter des candidats à partir du bassin d'Entrée express pour une portion de leur Programme des candidats des provinces afin de répondre aux besoins de leur marché du travail local.

Dans le cadre du système Entrée express, les candidatures des personnes qui répondent aux critères de l'un de ces trois programmes seront placées dans un bassin. Le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les employeurs canadiens pourront y sélectionner des candidats.

Les employeurs canadiens doivent d'abord déployer tous les efforts possibles pour trouver un citoyen canadien ou un résident permanent afin de pourvoir leurs postes vacants. Les employeurs admissibles qui s'avèrent incapables de trouver un Canadien ou un résident permanent apte à le faire auront accès aux candidats du bassin afin d'en trouver un qui réponde à leurs besoins.

Le système Entrée express et le Guichet emplois du gouvernement du Canada faciliteront le jumelage des employeurs canadiens admissibles avec les étrangers qualifiés, ce qui accélérera l'intégration économique des immigrants dès leur arrivée au Canada.

Les candidats dans le bassin qui auront obtenu les notes les plus élevées recevront une invitation à présenter une demande de résidence permanente. Des points leur seront accordés pour les éléments suivants :

- une offre d'emploi valide;
- une désignation par une province ou un territoire;
- d'autres facteurs, comme les compétences et l'expérience de travail, qui contribuent à la réussite des immigrants au Canada.

N.B. Le Québec n'utilise pas le système Entrée express; il possède ses propres règles pour sélectionner ses travailleurs qualifiés. Consultez la page Web [Travailleurs qualifiés sélectionnés par le Québec](#) pour en savoir plus.

Pour plus de renseignements pour immigrer à titre de travailleur qualifié dans le cadre d'Entrée express, visitez le site suivant : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/index.asp.

Afin de pouvoir faire une demande d'immigration au moyen d'Entrée express, les immigrants qualifiés doivent impérativement répondre aux critères d'un des principaux programmes d'immigration économique du Canada (voir A, B et C ci-dessous). Vérifiez la classification de votre profession ici : www5.hrsdc.gc.ca.

A. Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)

1. Avoir acquis au moins un an d'expérience continue rémunérée dans un seul emploi appartenant au genre de compétence 0 ou au niveau de compétence A ou B de la Classification nationale des professions (CNP) au cours des dix dernières années.
2. Atteindre le seuil minimal requis de Niveau de compétence linguistique canadien (NCLC).
3. Avoir un certificat, un diplôme ou un grade d'études secondaires ou postsecondaires canadien ou un rapport d'évaluation d'un titre de compétences étranger produit par un organisme approuvé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (si vous présentez un diplôme d'études obtenu à l'étranger).
4. Sélection selon six facteurs (âge, éducation, expérience professionnelle, connaissance du français ou de l'anglais, emploi réservé, adaptabilité).

Renseignements : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/demande-qui.asp

B. Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)

1. Atteindre le seuil minimal de Niveau de compétence linguistique canadien (NCLC) 5 pour l'expression orale et la compréhension de l'oral et le niveau 4 du NCLC pour la compréhension de l'écrit et l'expression écrite.
2. Avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle à temps plein (ou une expérience équivalente à temps partiel) dans un métier spécialisé au cours des cinq années précédant la présentation de votre demande appartenant au niveau de compétence B.
3. Répondre à toutes les exigences professionnelles pour le métier spécialisé en question, telles qu'elles sont énoncées dans la Classification nationale des professions (CNP).
4. Avoir une offre d'emploi à temps plein pour une période totale d'au moins un an ou un certificat professionnel dans ce métier spécialisé, délivré par un organisme provincial ou territorial.

Renseignements : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/metiers/demande-qui.asp



C. Catégorie de l'expérience canadienne

1. Détenir au moins 12 mois d'expérience de travail qualifié à temps plein au Canada au cours des trois dernières années, dans un emploi appartenant au genre de compétence 0 ou au niveau de compétence A ou B de la Classification nationale des professions (CNP).
2. Atteindre le niveau de compétence linguistique requis pour votre emploi, soit le seuil minimal des Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 5 ou 7, selon votre profession.

Renseignements : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/cec/demande-qui.asp

D. Programme des candidats des provinces

Neuf provinces et deux territoires gèrent aussi leur propre Programme des candidats des provinces à l'extérieur du cadre d'Entrée express. Ces programmes permettent aux provinces et aux territoires de nommer des ressortissants étrangers qui viendront combler des besoins précis de leur marché du travail et qui ont l'intention de s'établir de façon permanente dans la province ou le territoire qui les a sélectionnés. La décision définitive en matière de sélection appartient à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Pour plus d'information, veuillez consulter : <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/index.asp>

1. Délivrance d'un certificat de nomination de la province ou du territoire.

Renseignements : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/index.asp

2. Demande de résidence permanente pour les vérifications médicales et sécuritaires.

Trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/demande-trousse.asp

Les provinces et les territoires peuvent également recruter des candidats à l'aide du système Entrée express par le truchement de leur programme des candidats des provinces afin de répondre aux besoins de leur marché du travail local.

Renseignements : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/affaires/index.asp

Permis de travail ouvert transitoire

Les personnes admissibles qui se trouvent actuellement au Canada, qui ont présenté une demande de résidence permanente dans le cadre d'un des quatre programmes fédéraux d'immigration mentionnés ci-dessus et qui respectent les conditions d'admissibilité, auront droit à un permis de travail ouvert transitoire si la date d'expiration de leur permis de travail actuel approche.

Ce permis de travail ouvert transitoire sans étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) leur permettra de maintenir leur statut et de continuer de travailler au Canada en attendant que la décision définitive soit prise relativement à leur demande de résidence permanente.

Pour avoir droit à un permis de travail ouvert transitoire, les conditions suivantes doivent être remplies :

- se trouver actuellement au Canada;
- avoir un permis de travail valide qui expire dans les quatre prochains mois;
- avoir reçu une décision favorable quant à l'admissibilité de la résidence permanente;
- avoir présenté une demande de permis de travail ouvert;
- avoir payé les frais de traitement pour l'obtention d'un permis de travail et les frais applicables aux titulaires d'un permis de travail ouvert.

Le permis de travail ouvert sera valide pendant un an à partir de la date de sa délivrance.

www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/temp/travail/prov/transitoires.asp



Gens d'affaires

En plus des programmes décrits ci-dessous, les différents programmes des candidats des provinces peuvent comporter un volet « Gens d'affaires ». Pour plus d'information, veuillez consulter : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/index.asp.

Pour tout renseignement sur le programme d'immigration des gens d'affaires du Québec, veuillez consulter : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/index.html.

Tout résident permanent du Canada peut, une fois sur place, travailler à son propre compte ou commencer sa propre entreprise, peu importe la catégorie dans laquelle il a été sélectionné.

Le gouvernement du Canada veut attirer des immigrants qui sont des gens d'affaires d'expérience afin qu'ils participent au développement d'une économie canadienne forte et prospère.

Le Canada propose des programmes destinés aux gens d'affaires immigrants.

Travailleurs autonomes

Le Programme d'immigration des travailleurs autonomes cherche à attirer des personnes qui ont l'intention de se créer un emploi au Canada. Elles doivent répondre à l'un des critères suivants :

- posséder une expérience pertinente relative à des activités culturelles ou sportives;
- avoir l'intention et la capacité de contribuer de manière importante à la vie culturelle ou sportive du Canada;
- posséder une expérience en gestion agricole;
- avoir l'intention et la capacité d'acheter et d'exploiter une ferme au Canada.

Immigrants investisseurs

La période d'acceptation des demandes pour le Programme pilote de capital de risque pour les immigrants investisseurs (CRII) est fermée. Le ministère n'accepte plus de demandes en ce moment.

Visa pour démarrage d'entreprise

Le Programme de visa pour démarrage d'entreprise permet aux entrepreneurs immigrants de lancer des entreprises novatrices qui créeront des emplois au Canada. Il met en contact des entrepreneurs immigrants avec des groupes du secteur privé au Canada, permettant la création de partenariats et la mise en place d'offres de mentorat. Pour avoir droit à un visa pour démarrage d'entreprise en vue de créer une entreprise commerciale, vous devez :

- avoir reçu une lettre de soutien d'une organisation désignée;
- respecter les exigences linguistiques;
- disposer de fonds suffisants pour vous établir.

www.cic.gc.ca/francais/immigrer/demande.asp



Pour créer son entreprise au Canada

Introduction

Vous trouverez ci-dessous un descriptif volontairement bref et succinct des points importants à connaître pour un créateur d'entreprise français au Canada.

- Il est conseillé de demander à un avocat canadien de créer les statuts de votre entreprise.
- Le Canada est une fédération de 10 provinces et de 3 territoires.
- Il est possible pour un ressortissant étranger d'incorporer (de créer) une société selon le droit fédéral ou selon l'une des lois sur les sociétés par actions de l'une des 10 provinces canadiennes.
- Les statuts d'une entreprise commerciale ou industrielle au Canada se rapprochent des statuts d'une SAS. La succursale est rarement recommandée.

I. Compagnies constituées en vertu des lois des provinces

1. **Délai de création** : une semaine à dix jours à compter du dépôt des documents constitutifs.
2. **Coût** : (montant donné à titre d'information) environ 2 500 \$CAN (hors taxes) pour une incorporation simple (**soit sans pacte ou « convention » d'actionnaires**) incluant : les honoraires de l'avocat, la recherche d'antériorité de la dénomination sociale et les droits de timbres fiscaux pour l'enregistrement des statuts.
3. **Type de société commerciale ou industrielle** : l'abréviation « Inc. », « Ltd. » ou « Ltée. » doit être intégrée à la dénomination sociale.
4. **Activité principale exercée par l'entreprise** : soumettre une activité principale pour fin de statistiques. Aucune obligation à se limiter à cette activité.
5. **Capital social minimum** : pas de capital minimum exigé. Il suffit d'émettre une action à 1 \$CAN.
6. **Responsabilité des associés** : limitée au capital détenu.
7. **Nombre d'associés minimum** : une personne (qui peut détenir tous les rôles de la société).
8. **Conseil d'administration** : il est obligatoire et peut être composé d'un seul administrateur.

Les affaires se font dans un contexte nord-américain où la liberté de constituer et d'arrêter une entreprise permet d'agir rapidement en affaires. Ce contexte accorde aussi au contrat une place importante dans les relations d'affaires. Une entreprise privée est une entreprise fermée; il n'y a aucune obligation légale de rendre publics les états financiers et le montant de capital.

Pour en savoir plus : www.international.gc.ca/investors-investisseurs/iic-iac/establish-etablir.aspx?lang=fra
Service des investissements • Ambassade du Canada en France •

9. **Les membres du conseil d'administration** : généralement n'ont pas à être actionnaires.
10. **Présence canadienne au conseil d'administration** : aucune obligation de représentation canadienne au conseil en **vertu de la loi québécoise**.

Pour les autres provinces (voir ci-dessous).

Une société peut être domiciliée à un cabinet d'avocats ou à son propre domicile.

II. Sociétés par actions de droit fédéral

1. Tel qu'indiqué ci-dessus, une société peut être domiciliée auprès d'un cabinet d'avocats ou au domicile personnel d'un actionnaire ou d'un administrateur.
2. Il y a cependant **obligation qu'au moins 25 % des membres du conseil d'administration** soient des résidents canadiens.

III. Présence canadienne au conseil d'administration

1. Dans certaines provinces, au moins 25 % des administrateurs doivent avoir leur résidence au Canada, notamment en Alberta, au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador.
2. Dans d'autres provinces, ainsi que dans les territoires, cette obligation n'existe pas, notamment dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec, ainsi que dans les trois territoires : le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

IV. Notions de droit social

1. **Congés** : 11 jours fériés statutaires
 - moins d'un an : 1 jour de congé par mois travaillé
 - 1 an à 5 ans : 2 semaines de congés
 - 5 ans et plus : 3 semaines
2. **Préavis de licenciement** :
 - moins d'un an : 1 semaine de préavis
 - 1 an à 5 ans : 2 semaines de préavis
 - 10 ans et plus : 8 semaines de préavis
3. **Préavis de licenciement** : plus d'un an : une raison juste et valable, tel un ralentissement économique entraînant une baisse des commandes de l'entreprise.



À destination du Canada – Autorisation de voyage électronique (AVE)

La nouvelle exigence d'entrée est maintenant en vigueur : les citoyens de pays qui ne sont pas visés par l'obligation de visa doivent obtenir une autorisation de voyage électronique (AVE) pour s'envoler vers le Canada ou pour y transiter.

Pour tous les renseignements ou pour présenter une demande d'AVE, visitez le www.canada.ca/AVE.

Ressources à l'intention des immigrants francophones



Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Une francophonie d'un bout à l'autre du Canada

<http://fcfa.ca/>

Au Canada, 10 millions d'habitants – près de 30 % de la population – parlent le français, l'une des deux langues officielles du pays. Outre un foyer principal au Québec, la francophonie se vit dans toutes les régions du pays, des provinces de l'Atlantique aux prairies de l'Ouest en passant par les Grands Lacs et l'Arctique. Dans chaque province et chaque territoire, vous trouverez des collectivités accueillantes où il fait bon vivre... en français.

Lorsqu'on parle des communautés francophones et acadienne du Canada, on fait référence aux 2,6 millions de Canadiens et de Canadiennes d'expression française qui habitent ailleurs qu'au Québec. Plus d'un million d'entre eux utilisent le français tous les jours.

Situées au carrefour de la francophonie et de l'anglophonie, manifestations vivantes de la richesse des deux langues officielles du Canada, nos communautés représentent tout un monde de possibilités pour vous et votre famille. Que vous soyez un amoureux des grands espaces qui décide de s'installer au Yukon, une femme d'affaires qui souhaite créer une entreprise à Toronto ou une éducatrice qui désire enseigner en Acadie, vous trouverez chez nous une variété de services en français pour vous fournir un appui à toutes les étapes de votre établissement dans votre nouveau milieu.

Visitez le Portail de l'immigration francophone (www.immigrationfrancophone.ca/fr/) pour découvrir ces communautés, les services qui y sont offerts et les organismes (réunis au sein des 13 Réseaux en immigration francophone) qui peuvent vous aider à trouver un logement et à inscrire vos enfants à l'école, vous soutenir dans votre recherche d'emploi ou vous orienter vers des services de santé ou à la famille.

Le Portail de l'immigration francophone est une initiative de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada financée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

La FCFA est le porte-parole des communautés de langue française vivant dans neuf provinces et trois territoires. En collaboration avec les gouvernements, la FCFA s'efforce depuis 2002 à favoriser l'immigration francophone au sein des communautés à l'extérieur du Québec.



RDÉE Canada et ses membres

Travailler, investir ou démarrer une entreprise dans les communautés francophones et acadienne (hors Québec), c'est lancer sa carrière et participer à l'essor de la francophonie économique canadienne!

RDÉE Canada et ses membres se mobilisent et vous accompagnent!

Seul réseau national dédié au développement économique des communautés francophones et acadienne, RDÉE Canada, ainsi que chaque organisme provincial ou territorial membre de son réseau, est votre porte d'entrée privilégiée pour faire des affaires en français au Canada.

Nous possédons les connaissances dont vous aurez besoin avant et pendant votre intégration. Dans neuf provinces et trois territoires, nous vous accompagnons pour que votre projet d'affaires se concrétise.

Vous parlez français? Parlons affaires!

Contactez les membres du réseau pour des services tels que :

- aide à la rédaction de CV, lettres d'introduction et plans d'affaires;
- aide à la rédaction de plans marketing et financier;
- appui dans l'analyse d'études de marché;
- mentorat;
- accompagnement pour expansion d'entreprises;
- accompagnement pour achat ou succession d'entreprises;
- appui à la recherche de financement;
- fonds de développement d'entreprises;
- accès à du financement offert grâce à des partenariats;
- appui à l'entrepreneuriat jeunesse.

PARTEZ DU BON PIED AVEC LES SERVICES PRÉ-DÉPART

Les Services pré-départ sont des services d'employabilité et d'entrepreneuriat. Ils sont gratuits et s'adressent aux immigrants francophones encore à l'étranger qui veulent intégrer le marché du travail canadien.

Les services, obtenus avant l'arrivée sur le sol canadien, permettent aux immigrants de réduire sensiblement le temps nécessaire à leur intégration au marché du travail canadien. Ils facilitent celle-ci afin qu'elle se fasse en douceur.

Les Services pré-départ sont les suivants :

- Information et conseils sur le marché du travail canadien
- Jumelage avec des employeurs
- Préparation à une entrevue d'embauche
- Outils et ressources pour soumettre sa candidature à un poste
- Assistance pour le lancement ou l'achat d'entreprise
- Référence vers les financements disponibles

Les immigrants ayant déjà bénéficié des Services pré-départ disent avoir beaucoup appris. Ils attestent que les services leur ont permis de s'intégrer aisément au marché de l'emploi canadien et ils les recommandent fortement à toutes les personnes francophones désireuses d'immigrer et de travailler au Canada.

Les Services pré-départ, c'est prendre une longueur d'avance pour sa réussite professionnelle au Canada!

**Réseau de développement
économique et d'employabilité
(RDÉE Canada)**

160, rue George, bureau 202
Ottawa (Ontario) K1N 9M2
Tél. : 613-244-7308

www.rdee.ca

 @RDEEcanada
 RDÉE Canada

NOS MEMBRES

Alberta

Conseil de développement
économique de l'Alberta (CDÉA)
Tél. : 780-414-6125

www.lecdea.ca

Colombie-Britannique

Société de développement
économique de la
Colombie-Britannique (SDECB)
Tél. : 604-732-3534

www.sdecab.com

Île-du-Prince-Édouard

RDÉE Île-du-Prince-Édouard
Tél. : 902-854-3439

www.rdeceipe.net

Manitoba

Conseil de développement
économique des municipalités
bilingues du Manitoba (CDEM)
Tél. : 204-925-2320

www.cdem.com

Nouveau-Brunswick

RDÉE Nouveau-Brunswick
Tél. : 506-764-9876

www.rdee-nb.com

Nouvelle-Écosse

Conseil de développement
économique de la
Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ)
Tél. : 902-424-7230

www.cdene.ns.ca

Nunavut

Carrefour Nunavut
Tél. : 867-979-2800

www.carrefournunavut.ca

Ontario

RDÉE Ontario
Tél. : 613-590-2493

www.rdee-ont.ca

Saskatchewan

Conseil de la coopération
de la Saskatchewan (CCS)
Tél. : 306-566-6000

www.ccs-sk.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

RDÉE Terre-Neuve-et-Labrador
Tél. : 709-726-5976

www.rdeetnl.ca

Territoires du Nord-Ouest

Conseil de développement
économique des Territoires du
Nord-Ouest (CDÉTNO)
Tél. : 867-873-5962

www.cdetno.com

Yukon

RDÉE Yukon
Tél. : 867-668-2663

www.afy.yk.ca



RESSOURCES POUR VOUS AIDER EN EUROPE



Pôle emploi mobilité internationale Un réseau qui facilite la mobilité internationale

La mission principale de Pôle emploi, service public de l'emploi, est de proposer des services adaptés de placement et de recrutement ainsi que d'assurance-chômage aux demandeurs d'emploi et aux entreprises.

Pôle emploi développe une offre de services « Mobilité internationale » visant à accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet professionnel à l'extérieur des frontières et à apporter un appui aux entreprises étrangères en recherche de compétences sur notre territoire.

Dans ce cadre, les conseillers de Pôle emploi conduisent et animent des actions de placement et de recrutement à l'international.

Pôle emploi propose une large gamme de services aux candidats à la mobilité internationale et aux entreprises qui recrutent hors de nos frontières, notamment : un accompagnement personnalisé, des offres d'emploi (y compris les offres européennes EURES), des ateliers pays...

De nombreux outils, qui vous aident à construire votre projet d'expatriation, sont à votre disposition dans la rubrique internationale sur www.pole-emploi.fr et sur l'espace international de l'Employ store www.emploi-store.fr



Le FOREM

Le FOREM est le service public wallon de l'emploi et de la formation professionnelle. L'offre de services proposée par l'équipe mobilité s'adresse à toute personne (demandeur d'emploi ou travailleur) souhaitant avoir une information sur les conditions de vie et de travail à l'étranger et y réaliser une expérience professionnelle.

L'offre de services des conseillers en mobilité internationale, pour le Canada :

- Des informations et conseils aux candidats pour une expatriation temporaire ou définitive ou une recherche d'emploi dans le pays visé.
- Des outils destinés aux candidats à la mobilité (disponibles en ligne sur le site www.leforem.be) : « Mini-guide Canada » et « Carnet de route de la mobilité internationale ».
- Des événements (en collaboration avec l'ambassade du Canada en France) liés à la mobilité vers le Canada : « Séance d'information sur le Canada » et « Destination Canada ».

Pour plus d'information :

www.leforem.be/particuliers/travailler-etranger.html

Facebook : www.facebook.com/LeForem

Twitter : twitter.com/leforem

Linkedin : www.linkedin.com/company/le-forem

Youtube : www.youtube.com/user/VideosLeForem





Actiris International est le service de placement à l'international d'Actiris, le Service public d'emploi de la Région de Bruxelles-Capitale.

Actiris International propose des services gratuits aux employeurs et aux chercheurs d'emploi :

- **Le service de présélection Select International**, offert aux employeurs étrangers qui recrutent à l'international.
- **De l'information et des outils en ligne, des séances d'information et des bourses de stage** (uniquement en Europe) pour les chercheurs d'emploi bruxellois.
- **Des dizaines d'offres d'emploi disponibles sur notre site.**

Rendez-vous sur www.actirisinternational.be



Le VDAB est le service d'emploi public de la Flandre.
Langue officielle : le néerlandais.

Vous cherchez un emploi en Belgique ? Sur vdab.be, vous trouverez des milliers d'offres d'emploi. Vous pouvez aussi publier votre CV sur vdab.be pour que les employeurs puissent le regarder et vous contacter.

Vous voulez travailler à l'étranger ? Sur vdab.be, vous trouverez des conseils ainsi que les principaux sites d'emploi à l'international.

Vous voulez suivre une formation en Belgique ? Le VDAB offre de nombreux cours pour accroître votre connaissance du néerlandais ou maîtriser une profession particulière.

Adresses utiles

Ambassade du Canada en France
www.france.gc.ca

Ambassade du Canada en Belgique et au Luxembourg
www.belgique.gc.ca

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
www.cic.gc.ca

Gouvernement du Canada
www.gc.ca
www.cic.gc.ca/ctc-vac/veniraucanada.asp

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion – Gouvernement du Québec
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Expérience internationale Canada – Mobilité jeunesse
www.canada.ca/iec-iec

Tourisme Canada
fr.canada.travel

EMPLOI

Portail de l'emploi du Canada
www.guichetemplois.gc.ca
www.jobbank.gc.ca

Guide pour les nouveaux arrivants *Vous voulez travailler au Canada?*
www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/guide-nationale.pdf

Sites d'offres d'emploi au Canada
www.etalent.ca
www.monster.ca
www.workopolis.com
www.canadajobs.com
www.jobboom.com

Emploi et Développement social Canada
www.edsc.gc.ca

Classification nationale des professions
www5.hrsdc.gc.ca

Services aux jeunes – Conseils pour le CV, la recherche d'emploi
www.jeunesse.gc.ca

Ingénieurs Canada
www.ccpe.ca

TESTS DE LANGUE

Tests de français approuvés
www.centredelanguefrancaise.paris/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-canada/

Tests d'anglais approuvés
www.ielts.org

VIVRE EN FRANCAIS

Immigration francophone
www.canada.ca/immigrationfranco

Fédération des communautés francophones et acadienne
www.fcfa.ca

Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)
www.rdee.ca

Actualités de la francophonie canadienne
www.franco.ca

ÉTUDES

Étudier au Canada – Système d'éducation, bourses
www.educationau-incanada.ca

Association des universités et collèges du Canada
www.aucc.ca

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne
www.acufc.ca

Équivalence et reconnaissance des diplômes internationaux
www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/competences/index.asp

ENTREPRISES

Innovation, Sciences et Développement économique Canada – Réseau des entreprises canadiennes
www.ic.gc.ca/eic/site/ccc-rec.nsf/fra/accueil

Chambre de commerce France-Canada
www.cfcf-france-canada.com

Démarrer une entreprise au Canada
www.investiraucanada.gc.ca

Annuaire téléphonique
www.canada411.ca

VIVRE AU CANADA

Vivre au Canada

www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/vivre

Le guide du logement au Canada pour le nouvel arrivant

www.schl.ca/nouveauxarrivants

Offres de colocation

www.colocation.fr

www.kijiji.ca

www.craigslist.com

Douanes canadiennes

www.cbsa-asfc.gc.ca

Importation d'animaux et d'aliments

www.inspection.gc.ca

Permis de conduire

www.servicecanada.gc.ca/fra/sujets/cartes/permis_conduire.shtml

Impôts – Agence du revenu du Canada

www.cra-arc.gc.ca

PRESTATIONS DU CANADA

Allocations, bourses, assurance-emploi retraite

www.prestationsducanada.gc.ca

Numéro d'assurance sociale (NAS)

www.edsc.gc.ca/fr/rapports/nas/demander.page?

Santé Canada

www.hc-sc.gc.ca

FRANCE

Pôle emploi mobilité internationale

www.pole-emploi.fr

Aquarius Abroad

Jobs/Stages à l'étranger

www.aquariusabroad.org

Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC)

aiesecfrance.org/fr/

Association internationale pour les stages techniques à l'étranger

www.iaeste.org

Office franco-québécois pour la jeunesse

www.ofqj.org

Association France-Québec

www.francequebec.fr

Association nationale France-Canada

www.france-canada.info

Travail, études et loisirs internationaux (club TELI)

www.teli.asso.fr

Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)

www.cidj.com

Forum sur le programme Vacances-travail

www.pvtistes.net

BELGIQUE

FOREM

www.leforem.be

ACTIRIS INTERNATIONAL

www.actirisinternational.be

VDAB

www.vdab.be

UFBE (Union francophone des Belges à l'étranger)

www.agrimpuls.ch/fr/

Vlamingen in de Wereld

www.viw.be/nl

Bureau international jeunesse

www.lebij.be

Compagnons bâtisseurs
Chantiers internationaux

www.compagnonsbattisseurs.be

Contact J

www.contactj.be

SUISSE

Office fédéral des migrations

www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home.html

Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC)

www.aiesec.ch

Association internationale pour les stages techniques à l'étranger (IAESTE-Praktika)

www.iaeste.ch

Stages en agriculture Agroimpuls

www.agrimpuls.ch/fr/

IFYE-Swiss

www.ifye.ch/de

Organisation des Suisses à l'étranger

aso.ch/fr

www.cic.gc.ca [canada.ca/
immigrationfranco](http://canada.ca/immigrationfranco)
www.amb-Canada.fr/visas



Suivez-nous sur Twitter : [@DestCan](https://twitter.com/DestCan) et [@CitImmCanFR](https://twitter.com/CitImmCanFR)
et sur Facebook : www.facebook.com/AmbCanFrance et
www.facebook.com/